

INFOLIVE

Entretien et culture de l'olivier



4 juillet 2018

RÉSUMÉ DE LA SITUATION

MOUCHE	Le risque d'attaque est estimé « <i>normal à faible</i> » pour la saison. Dans les secteurs à moins de 150 m d'altitude non protégés : nous vous conseillons d'appliquer de l'argile.
DALMATICOSE	Pour limiter les risques de dalmaticose, assurez-vous d'avoir une bonne protection préventive contre la mouche.
IRRIGATION	Irrigation fortement conseillée, sauf dans le Gard et les Alpes-Maritimes.

INFOLIVE n° 8

RETROUVEZ LE BULLETIN INFOLIVE :

☞ Sur le site internet de l'Afidol : <http://afidol.org/oleiculteur/bulletins-infolive-2018>

POUR UN ABONNEMENT GRATUIT À INFOLIVE :

☞ Rendez vous à cette adresse : <http://afidol.org/lettres-dinformations>

ISSN 2264-6701

Une partie des Travaux sont financés par l'Union Européenne, l'Établissement National des Produits de l'Agriculture et de la Mer (FranceAgriMer) et l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive (AFIDOL), dans le cadre du règlement délégué (UE) n°611/2014 et du règlement d'exécution (UE) n°615/2014 portant modalités d'application du règlement (UE) n°1306/2013 et du règlement (UE) n°1308/2013, en ce qui concerne les programmes de travail pour soutenir les secteurs de l'Huile d'Olive et des Olives de Table.

InfOlive est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'Olivier, établissement agréé par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro LR01203, pour le compte de l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive (AFIDOL). Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.



UNION EUROPÉENNE



afidol



FranceAgriMer



PACA



Occitanie
Région Occitanie
Occitanie



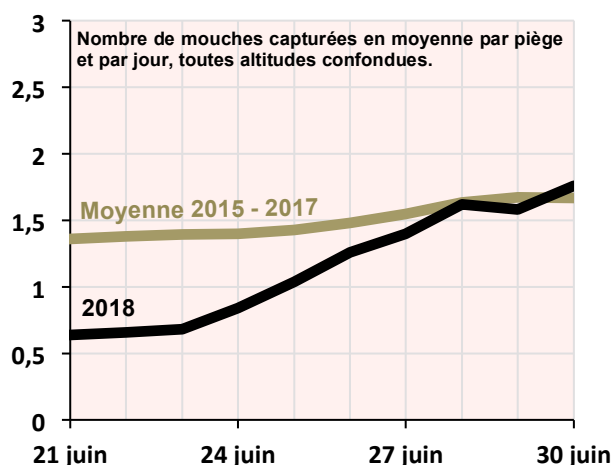
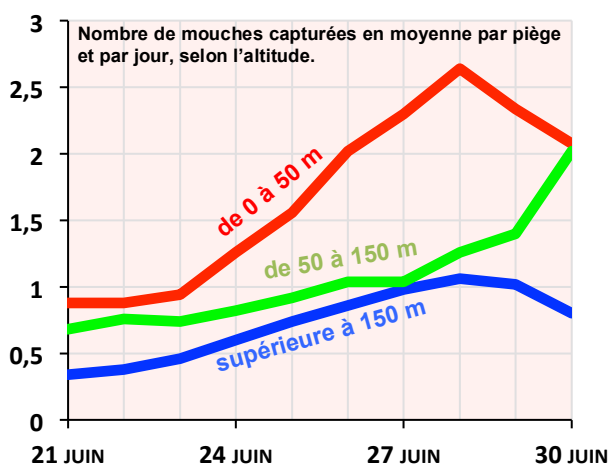
Provence-Alpes-Côte d'Azur

MOUCHE

☞ Observations * :

D'après le BSV n°7 du 3 juillet 2018, les olives sont en cours de grossissement. Selon l'altitude des parcelles, la taille des olives varie actuellement de celle de grains de poivre jusqu'à une quinzaine de millimètres. Dans les secteurs où la taille a dépassé 8 à 10 mm, les olives ont atteint le seuil de sensibilité à la mouche.

Le premier vol de la mouche a débuté dans presque tous les secteurs. Actuellement, les captures de mouches restent globalement modérées mais continuent toujours à augmenter. Cette augmentation d'activité a déjà entraîné des pontes dans quelques parcelles précoces qui n'étaient pas protégées. Mais, en règle générale, peu de piqûres sont observées pour l'instant.



☞ Évaluation du risque :

Il y a un risque de ponte si les olives ont dépassé la taille de 8 à 10 mm de long, et que des mouches sont capturées dans les pièges. Lorsque les températures maximales journalières ne dépassent pas 30°C, le risque de ponte est accru.

Globalement, le risque de piqûres de ponte est estimé « normal à faible » pour la saison.

Pour évaluer votre niveau de risque, nous recommandons de :

- Mettre en place un suivi du vol des mouches dans votre parcelle à l'aide de phéromones et de plaques jaunes engluées, ou avec des bouteilles de phosphate diammonique (<http://afidol.org/piegemouche>).
- Et surveiller les prévisions météorologiques.

☞ Préconisations :

- Dans les parcelles à plus de 150 m d'altitude et dans les autres parcelles déjà protégées : pas de préconisations particulières, car le risque de dégâts est faible.
- Dans les secteurs à moins de 150 m d'altitude non protégés : nous vous conseillons cette semaine d'appliquer de l'argile.
- Dans le cas particulier des parcelles très sensibles (basse altitude avec variétés précoces de gros calibres et irriguées), un traitement insecticide préventif pourra être envisagé seulement si la parcelle n'est pas déjà protégée et que les captures de mouches augmentent significativement.

RAPPEL SUR LES STRATÉGIES DE LUTTE CONTRE LA MOUCHE

➤ BARRIÈRES MINÉRALES

Les barrières minérales doivent être appliquées en gouttes très fines et de façon homogène sur toute la frondaison. Dosage = 4 à 7% d'argile dans la bouillie de traitement.

- Première application dès que les olives font plus de 8mm de long et que des mouches sont capturées sur les pièges en nombre significatif.
- Renouveler les applications chaque mois jusqu'en octobre ou après une pluie de plus de 20 à 25 mm (ou 35 à 40 mm si vous utilisez un mouillant).

Spécialités commerciales	Matière active	Dose
<i>Baikal WP, Sokalciarbo WP</i>	<i>Kaolin : 1000 g/kg</i>	<i>30 kg/ha (mais 50 kg/ha lors de la première application).</i>
<i>Argi Nature, Argical Pro</i>	<i>Kaolin : 99%</i>	
<i>Surround WP Crop Protectant</i>	<i>Silicate d'Aluminium : 949,81 g/kg</i>	

Comme barrière minérale, il est également possible d'utiliser le talc qui est reconnu comme « substance de base » par la Commission Européenne dans la lutte contre la mouche.

➤ ADULTICIDES PRÉVENTIFS CONTRE LA MOUCHE DE L'OLIVE :

Les adulticides préventifs sont des insecticides de contact. La mouche est intoxiquée dès qu'elle entre en contact avec l'insecticide déposé sur les feuilles et les fruits. L'objectif est de tuer la mouche adulte avant que celle-ci n'ait eu le temps de pondre. Ils doivent être utilisés sur les premiers vols de mouche, quand le nombre de mouches augmente dans les pièges et dès que les olives sont réceptives (>8mm).

→ **Syneïs appât** : Insecticide autorisé en agriculture biologique.

La bouillie doit être appliquée sur 10% de la surface de l'arbre (de préférence zone sud-ouest) avec des grosses gouttes (changer de buse et/ou diminuer la pression). Deux applications sont à réaliser à 7 jours d'intervalle. Le nombre d'applications est limité à 4 par an.

Spécialités commerciales	Matière active	Dose
<i>Syneïs Appât</i>	<i>Spinosad : 0,02 %</i>	<i>1,2 L/ha</i>

→ **Deltaméthrine et Lambda-Cyhalothrine** : La bouillie doit être appliquée sur toute la frondaison, en gouttes fines de préférence le soir ou le matin tôt, quand les températures sont douces et en l'absence de vent. Ces produits sont très toxiques et dangereux. Le nombre d'applications de deltaméthrine est limité à 3 par an, et celui de la lambda-cyhalothrine est à 2 par an.

Spécialités commerciales	Matière active	Dose
<i>Decis Protech, Pearl Protech, Split Protech, Decline 1.5 EW, Deltastar, Vivatrine EW</i>	<i>Deltaméthrine 15 g/L</i>	<i>0,083 L/hL</i>
<i>Envergure, Estamina, Karaibe Pro, Karate Avec Technologie Zeon, Karate Xflow, Karate Zeon, Karis 10 Cs, Kusti, Lambdastar, Ninja Pro, Profi Lambda 100 Cs, Scimitar, Sentinel Pro, Spark, Trafo.</i>	<i>Lambda cyhalothrine 100 g/L</i>	<i>0,110 L/ha</i>

➤ OVICIDES CONTRE LA MOUCHE DE L'OLIVE :

Cette stratégie est préconisée à partir du 3^{ème} vol qui débute généralement à partir de la mi-août dans les secteurs les plus précoces (basse altitude). Les produits ovicides s'appliquent au moment où l'activité de ponte des mouches est importante, c'est-à-dire quand les captures augmentent. Quatre à cinq jours après la ponte, il est déjà trop tard pour traiter : ces produits ne sont pas efficaces sur les larves. Pour ces deux matières actives disponibles, le nombre d'applications est limité à 2 par an.

Spécialités commerciales	Matière active	Dose
<i>Imidan 50 WG</i>	<i>Phosmet : 500 g/kg</i>	<i>1,5 kg/ha</i>
<i>Calypso, Alanto</i>	<i>Thiaclopride : 480 g/L</i>	<i>0,025 L/hL</i>

**Produits efficaces
sur les œufs.
Pas sur les larves.**

Pour une meilleure persistance d'action de l'*Imidan 50 WG*, il est primordial d'acidifier l'eau de la bouillie si elle est alcaline : le pH recommandé est 5,5. L'acidification de l'eau peut se réaliser avec de l'acide citrique ou sulfurique.

➤ « AGENT ANTI-OVIPOSITION »

Le *Beauveria bassiana* est une nouvelle substance active homologuée contre la mouche de l'olive. Cette substance est présentée comme « insecticide » par l'ANSES et comme « agent anti-oviposition » par le fabricant. La persistance d'action est donnée à 7 jours.

Spécialités commerciales	Matière active	Dose
<i>Naturalis</i>	<i>Beauveria bassiana</i>	<i>2 L/ha</i>

DALMATICOSE

Le développement de la dalmaticose étant systématiquement associé aux piqûres de ponte de la mouche de l'olive, assurez-vous d'avoir une **bonne protection préventive contre la mouche** pour limiter le risque de dalmaticose. Nous insistons donc sur **l'importance des barrières minérales en ce début de saison** pour limiter le risque de dalmaticose, plus particulièrement sur les secteurs fortement touchés en 2017 et les variétés plus sensibles (Bouteillan, Cayet Roux, Ascolana, Tanches...).

IRRIGATION

Au cours de la dernière quinzaine de juin, les pluies ont globalement fait défaut. Quelques pluies orageuses sont à signaler à l'est des Bouches-du-Rhône, dans les Alpes-Maritimes et dans le Var. Face à ces faibles précipitations, les besoins en eau des oliviers augmentent, notamment dans l'axe rhodanien (ETP proches de 7 mm / jour au cours de la semaine dernière).

Relevés météo du 18 juin au 1er juillet 2018		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var intérieur	Alpes-Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Gard	Hérault	Aude	Pyrénées-Orientales
ETP moyenne en mm / j		6,1	6,8	4,6	4,8	4,7	4,5	5,4	6,3	6,3	5,4	5,5	5,9
Cumul en mm sur les 2 semaines	ETP	86	96	64	67	66	64	75	88	88	75	76	82
	Pluies	0	0	8	3	10	10	2	0	1	0	0	0

ETP moyenne : évapotranspiration potentielle moyenne. Elle correspond à la consommation d'un gazon ras bien alimenté en eau (référence station météo)

Pluies : médiane des précipitations sur l'ensemble des stations météorologiques consultées. Valeurs ne tenant pas compte des pertes par ruissellement, drainage ou évaporation.

L'AFIDOL a équipé une vingtaine d'oliveraies de sondes tensiométriques. Le niveau d'assèchement des sols y est mesuré en temps réel. **Seuls les vergers des Alpes-Maritimes et du Gard présentent encore des niveaux d'humidité satisfaisants. Ailleurs**, les réserves en eau des sols sont bien entamées ; quelques réserves subsistent en profondeur mais **un déclenchement de l'arrosage est fortement conseillé**.

En cas de déficit hydrique, des chutes physiologiques peuvent survenir au cours du mois qui suit la nouaison. L'olivier se déleste des olives qu'il n'est pas en mesure d'alimenter.

En cas de premier arrosage par goutte-à-goutte, prévoyez un apport de l'ordre de 30 L par goutteur en sol filtrant contre 60 L par goutteur sur sol profond et plus argileux de sorte à humecter l'ensemble de la profondeur. Maintenez ensuite le bulbe humide sous les goutteurs selon les recommandations du tableau suivant.

En micro-aspersion, la quantité d'eau à apporter dépend de la portée du jet et du type de sol rencontré :

- pour une portée de jet d'1 mètre de rayon : 100 à 150 litres / arbre selon le type de sol – 125 litres pour un sol moyen.
- pour une portée de jet d'1,5 mètre de rayon : 200 à 300 litres / arbre selon le type de sol – 250 litres pour un sol moyen.
- pour une portée de jet de 2 mètres de rayon : 350 à 550 litres / arbre selon le type de sol – 450 litres pour un sol moyen.

☛ **Apports à prévoir sur un verger adulte une fois le premier arrosage réalisé :**

Apports à prévoir à chaque arrosage selon le mode d'irrigation et la fréquence des arrosages		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Hérault	Aude	Pyénées- Orientales
Goutte-à- goutte	2 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	2,4	2,7	1,8	1,9	1,9	2,1	2,5	2,1	2,2	2,4
	8 à 12 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	3,7	4,1	2,8	2,9	2,8	3,2	3,8	3,2	3,3	3,5
	6 goutteurs / arbre Arrosage tous les jours (mm)	1,2	1,4	0,9	1,0	0,9	1,1	1,3	1,1	1,1	1,2
Micro-jet, aspersion, gravitaire Arrosage tous les 10 jours (mm)		15,3	17,1	11,5	12,0	11,8	13,4	15,8	13,4	13,7	14,7

Pour rappel, **1 mm d'eau = 10 m³ / ha ou encore 1 litre / m²**. Ainsi, pour chaque arbre d'une oliveraie plantée à une distance de 6 m x 5 m (occupation au sol de 30 m²), 1 mm représente 30 litres d'eau. Pour des arbres adultes très éloignés, prendre une valeur d'occupation du sol de 35 m² par défaut.

Sources données météo : CIRAME / SCP